

Communiqué de presse

## **Les instruments nécessaires à la transmission des connaissances font défaut**

**L'enquête annuelle sur les salaires de Swiss Engineering montre que la collaboration entre les jeunes ingénieurs et architectes et leurs aînés fonctionne bien. Néanmoins, il existe un potentiel d'amélioration concernant l'utilisation ciblée des connaissances des collaborateurs plus âgés. Le revenu annuel moyen s'élève à CHF 113 600.– soit une augmentation de 0,5% par rapport à l'an passé.**

Zurich, le 7 septembre 2015 – Faire travailler ensemble des collaborateurs jeunes et plus âgés augmente la performance d'une équipe. C'est la conclusion incontestée de l'enquête annuelle de Swiss Engineering sur les salaires, réalisée auprès des ingénieurs et architectes. Selon ce rapport, les collaborateurs âgés sont particulièrement appréciés du fait de leur expérience. Les programmes internes aux entreprises destinés à la transmission du savoir-faire aux collaborateurs plus jeunes rencontrent par ailleurs un accueil très favorable auprès de toutes les tranches d'âge. En effet, il n'existe que très peu de programmes de ce genre et seule une personne interrogée sur 10 déclare avoir été témoin d'une telle initiative au sein de son entreprise. Des offres spécifiques de formation continue, des plans de carrière et des fonctions particulières pour les collaborateurs plus âgés sont des mesures peu répandues, alors que la majorité des personnes interrogées reconnaît l'utilité de telles dispositions.

Les avis sont plus critiques quant aux mesures qui interviennent directement sur le marché du travail. A ce niveau, on constate également des différences entre les générations: la moitié des plus de 54 ans se prononce en faveur d'une protection contre le licenciement, contre un tiers des moins de 45 ans. Les avis sont également partagés sur la question des salaires: alors que la moitié des personnes interrogées estime que leurs jeunes collègues ont souvent des perceptions erronées de leurs prétentions salariales, près de 20% estiment que les collaborateurs plus âgés sont souvent moins performants et ne devraient donc pas toucher des salaires supérieurs à ceux des jeunes collaborateurs.

### **Forte hausse des salaires entre 30 et 50 ans**

En moyenne, les ingénieurs et architectes gagnent aujourd'hui CHF 113 600.– par an. Il existe de grandes différences salariales en fonction de la taille de l'entreprise, du poste et de l'âge. En règle générale, le salaire augmente avec l'âge. Les plus fortes hausses de salaires sont déjà enregistrées entre 30 et 50 ans. Passé cet âge, les hausses sont moindres. Les jeunes diplômés peuvent s'attendre à un salaire initial moyen de CHF 81 400.–.

Des informations détaillées sur la situation des salaires des métiers de l'ingénierie et de l'architecture se trouvent dans la brochure salaires 2015/2016, qui peut être commandée online sur : [www.swissengineering.ch](http://www.swissengineering.ch), au prix de CHF 95.00 + frais d'envoi.

Les représentants des médias peuvent obtenir des exemplaires de la brochure sur les salaires 2015/2016 ainsi qu'un compte-test pour essayer l'outil en ligne sur les salaires :  
Tél. +41 (0) 44 268 37 11, [info@swissengineering.ch](mailto:info@swissengineering.ch).

### **Contact**

Stefan Arquint, Secrétaire général  
[stefan.arquint@swissengineering.ch](mailto:stefan.arquint@swissengineering.ch)  
Tél. +41 (0) 44 268 37 11